



**Bulletin de la DOCUMENTATION
ECOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Dis monsieur Macron, c'est quand le(s) référendum(s) que tu as promis ? J'ai fait un rêve de référendum permanent (comme le permet aujourd'hui Internet). Les électeurs français auraient choisi, lors d'une nouvelle Constitution, de pouvoir presque tous les jours voter et ainsi orienter la menée des affaires du pays, de l'Europe et même du Monde... Mais ce n'est qu'un rêve, est-il si éloigné !?

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – La revue Silence

Documentation Ecologique
Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-
chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com

**LE CORONAVIRUS FAIT
TREMBLER L'ÉCONOMIE**



Football : Lyon – St Etienne ?

ABEILLES



4 - Apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

8 février 2013..... Dans la Sarthe, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll présente un plan de développement durable de l'apiculture pour 2013-2015. Les abeilles tombent comme des mouches et la filière est en crise avec une production divisée par deux entre 1995 et 2012, s'établissant aujourd'hui à 16 000 tonnes de miel. Stéphane Le Foll annonce qu'il mobilisera 40 millions d'euros provenant de fonds nationaux et européens pour ce plan de sauvegarde de la filière apicole. Parmi les 115 actions proposées par le ministère, celles qui concernent l'impact des pesticides sont nombreuses. Des efforts sont ainsi annoncés pour mieux évaluer les risques des pesticides. «Le Gaucho, c'est pas beau. Le Régent, c'est méchant. Et le Cruiser, c'est l'enfer ! Certes, mais après ? » s'amuse à dire le président du syndicat des producteurs de miel en France. Et il craint plutôt une catastrophe écologique globale dont on ne

connaît pas le processus. Car les abeilles disparaissent également dans les montagnes éloignées des zones agricoles polluées. Le ministre n'a apparemment pas convaincu les apiculteurs inquiets. Pour eux, le plan ne présente que des mesurées. Ils craignent qu'avec ce plan, on jette l'argent par les fenêtres et on pousse les apiculteurs au casse-pipe.

14 février 2013..... La croisade des défenseurs des abeilles se joue en ce moment à Bruxelles sur deux fronts en même temps. Le premier concerne le combat contre les insecticides néonicotinoïdes, accusés de tuer les butineuses en les rendant incapables de retrouver leurs ruches. Ce dossier pourrait connaître une avancée fin février avec l'adoption possible d'un moratoire européen pour ces produits sur quatre types de culture. Sans attendre, l'Union nationale de l'apiculture (UNAF) a écrit au ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, pour lui reprocher de ne pas avoir interdit ces insecticides dès le 8 février, dans son plan de développement durable de l'apiculture. L'autre bataille se livre sur le terrain des cultures transgéniques et s'annonce difficile. La Commission européenne s'apprête à modifier les règles d'étiquetage du miel, afin de ne plus avoir à préciser si celui-ci contient ou non des OGM. Et les eurodéputés pourraient bien aller dans le même sens au nom de la réorganisation des flux commerciaux avec le reste du monde. L'Europe importe 40% du miel qu'elle consomme en provenance surtout de Chine et d'Argentine et, depuis un arrêt de la Cour de justice européenne du 6 septembre 2011, les exportateurs adeptes des OGM ne se sentent plus en sécurité juridique. Ces tracasseries sont nées de l'entêtement d'un apiculteur bavarois mécontent de trouver dans sa récolte du MON810, un maïs génétiquement modifié de Monsanto, pourtant interdit aujourd'hui dans l'Union. A l'issue d'un long parcours juridique, la Cour avait conclu que son miel n'était plus commercialisable car contaminé par les pollens récupérés par les abeilles. Depuis, la Commission joue sur le pollen qui serait ou pas un ingrédient ou un constituant du miel. Pendant ce temps, l'UNAF pétitionne pour ne pas perdre la confiance des consommateurs. Plusieurs organisations syndicales, ONG et association de défenses de l'environnement ont en outre écrit en janvier au ministre de l'agriculture et à son homologue de l'écologie pour réclamer des études toxicologiques sur l'effet des produits sur les butineuses par les plantes OGM, en particulier celles qui sécrètent une substance insecticide.

15 février 2013..... Le groupe suisse Syngenta, numéro un mondial de l'agrochimie, demande à la Commission européenne de retirer sa proposition de restreindre l'usage des néonicotinoïdes, des pesticides accusés d'être à l'origine d'une surmortalité des abeilles. Syngenta conteste la rigueur scientifique du rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) mettant en cause les néonicotinoïdes et accuse l'EFSA d'avoir bouclé cette étude à la hâte sous la pression politique.

Mars 2013..... Grosse polémique aux États-Unis en ce qui concerne la protection des pollinisateurs: Le Natural Resources Defense Council (NRDC), association pour la défense de l'environnement, publie, au terme d'une enquête de deux ans, un rapport mettant en cause l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) pour sa politique d'autorisation des pesticides. Selon le NRDC, les insecticides néonicotinoïdes autorisés sur le territoire américain n'ont jamais été évalués par l'EPA et leur autorisation, pourtant provisoire, n'a jamais été remise en cause. Cette affaire a conduit cinq associations à porter plainte contre l'agence fédérale.

1 mars 2013..... En déclin accéléré depuis la fin des années 1990, les abeilles domestiques ont pléthore d'avocats. Mais leurs cousins sauvages, des centaines d'espèces d'abeilles solitaires, les bourdons, soulèvent beaucoup moins d'intérêt. A tort, une vaste étude par la revue Science révèle leur rôle crucial dans la pollinisation, donc les rendements, de nombreuses cultures. D'autres travaux publiés dans la même édition de la revue américaine, suggèrent quant à eux que le dépérissement des pollinisateurs sauvages, plus délicat à évaluer, n'est pas moins inquiétant que celui de leurs cousines domestiques. Rassemblant les données collectées par une cinquantaine de chercheurs internationaux sur la pollinisation de 41 types de culture (amande, mangue, café, fraise, etc.) répartis sur les cinq continents, l'étude conclut que les services offerts par les pollinisateurs sauvages sont supérieurs à ceux domestiques. Le taux de fructification est relativement bas avec l'abeille domestique (14%), il est près du double pour l'abeille sauvage ou le bourdon. Or, les insectes sauvages disparaissent rapidement aussi. En Illinois, on a compté que la quantité des espèces sauvages a été divisée par deux en cent vingt ans. Le taux de visites d'une petite fleur typique de cette région a été divisé par quatre au cours de cette période.

(suite au n°36)

EFFET DE SERRE

CH12 - LA CONFERENCE DE LA HAYE (PAYS-BAS) COP6 (suite)

- 2-3 avril 2001..... Le Premier ministre du Canada critique la position du président Bush sur le protocole de Kyoto : “nous devons continuer avec Kyoto, et nous pensons que les Américains devraient faire de même”. Il ajoute qu’il est déçu par la décision des Etats-Unis et qu’il a l’intention de respecter ses engagements. Le ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, en visite à Washington, adopte une position similaire.

- 7 avril 2001..... L’Union européenne se dit prête à revoir certains aspects du protocole de Kyoto avec les Etats-Unis qui prévoient de leur côté de faire leurs propres propositions de lutte contre le réchauffement de la planète.

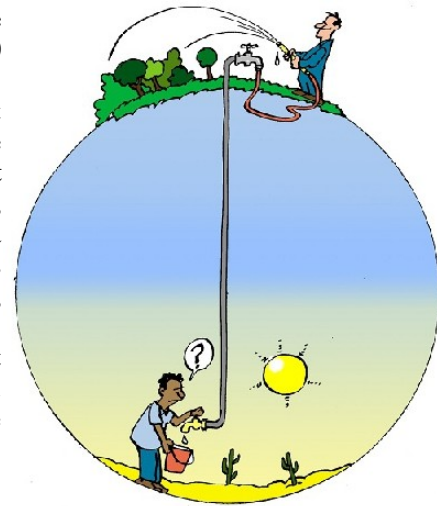
- 11 avril 2001..... Depuis le tollé international provoqué par l’annonce de George Bush de jeter aux orties le protocole de Kyoto, le 30 mars, 100 000 messages de protestation électroniques, initiés par les Amis de la Terre et repris par le monde écologique, ont inondé la Maison Blanche.

- 15 avril 2001..... L’Australie se prononce en faveur de nouvelles négociations internationales sur la réduction de gaz à effet de serre, à la suite de la décision des Etats-Unis de rejeter le protocole de Kyoto. “Je ne pense pas que Kyoto puisse tenir sans les Etats-Unis ” juge le ministre australien de l’environnement, à quelques jours des négociations entre 40 pays prévues à New-York. L’Australie est un gros émetteur de gaz à effet de serre (26,7 tonnes de gaz par habitant).

- 21 avril 2001..... Les 15 ministres de l’Union européenne se retrouvent à New York pour tenter de recoller les morceaux cassés lors de l’échec des négociations climatiques de la Haye (novembre 2000). Depuis, George W. Bush en a rajouté affirmant son opposition au protocole de Kyoto. Les Quinze se rencontrent en présence d’un haut fonctionnaire américain, mais pas en présence de la sous-secrétaire d’État qui doit prendre en main le dossier climatique. Dans ces discussions préparatoires entre Européens, les Quinze prévoient de marquer leur autonomie en poursuivant le processus et les engagements de réduction du CO2. Ils veulent réaffirmer leur volonté de ratifier le protocole avant 2002, mais restent ouverts aux propositions des Américains. Ils souhaitent orienter les concessions à faire avec le Japon et la Russie afin de tenter de les amener à ratifier aussi le protocole, même en l’absence des Etats-Unis. La ministre française de l’environnement, Dominique Voynet, est totalement d’accord, espérant que les Américains rejoindront le train en marche le plus vite possible.

- 26 avril 2001..... Triste Antarctique où les pingouins perdent le nord sur la banquise à la dérive. Ces manchots sont menacés d’extinction. Depuis deux décennies, 37000 km2 de banquise disparaissent chaque été. Conséquence de la révolution industrielle, les émissions de gaz à effet de serre sont responsables d’un réchauffement croissant de l’atmosphère. Pendant le XXe siècle, le plus chaud du millénaire, la température moyenne a augmenté de 0,6°C. Elle montera de 1,4 à 5,8°C au cours des cent prochaines années, entraînant une élévation de 80 centimètres du niveau des océans, si des mesures drastiques ne sont pas rapidement prises. De quoi bouleverser la géographie du globe, mais aussi toutes les conditions de vie: hivers toujours plus pluvieux et étés toujours plus torrides, modification de la faune et de la flore, prolifération des maladies. Au nom du progrès, c’est la planète entière que la folie des hommes condamne à une terrible transformation. Le bout de banquise où se sont réfugiés ces manchots de terre Adélie ne cesse de fondre. Impossible d’y survivre. Par ailleurs, pour la première fois depuis cinquante millions d’années, la banquise ne recouvre plus le pôle Nord, où elle a perdu 40% de son épaisseur.

(suite au numéro 36)



Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr/](https://voironnais.eelv.fr/)

Si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin, il suffit de répondre à ce mail en le demandant.

Si vous voulez le faire envoyer à un nouveau mail (pour vous ou quelqu’un d’autre), il suffit aussi de répondre à ce mail en le demandant. Il paraît intéressant actuellement d’assurer quelques connaissances sur les idées écologiques aux plus jeunes d’entre nous.

Tous ces envois sont gratuits. Au mois d’août, il n’y aura qu’un seul bulletin, vacances pour tous ! BONNES VACANCES !

NICOLAS HULOT6 – Hulot aux primaires écologistes

(suite)

17 avril 2012..... Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, appelle à voter pour François Hollande dès le premier tour de l'élection présidentielle. Elle n'avait pas obtenu les 500 signatures à temps. Son groupe Cap 21 souhaite que Hollande devance Sarkozy afin de créer une dynamique et que les idées du centre gauche soient entendues. Pour Mme Lepage, la campagne d'Eva Joly, candidate écologiste, a détruit tout l'effort de pédagogie de Nicolas Hulot et Daniel Cohn-Bendit. "L'écologie a besoin d'un avocat, non d'un juge" dit-elle.

26 avril 2012..... Nicolas Sarkozy et François Hollande sont invités par huit ONG à venir parler d'écologie sur le plateau de I-télé à une heure de grande écoute. Les Amis de la Terre, la fondation Nicolas Hulot, FNE, Greenpeace, Humanité et Biodiversité, la LPO, le Réseau Climat-France et le WWF trouvent que l'environnement a été totalement négligé lors du premier tour et demandent aux deux candidats d'apporter des réponses concrètes pour lutter contre la crise climatique, protéger la diversité, faire face à la raréfaction des ressources naturelles et entamer les indispensables transitions énergétiques et agricoles. Le public est sollicité à soutenir cette demande.

20 juin 2012..... Nicolas Hulot, qui fut battu par Eva Joly lors de la primaire d'EELV, reconnaît n'avoir pas voté pour son ancienne rivale au premier tour de l'élection présidentielle. L'animateur de télévision indique avoir préféré voter pour Mélenchon, le jugeant plus performant que la candidate écologiste. Dans la journée, Eva Joly réagit à cette annonce : "Cela en dit plus long sur lui que sur moi. Je suis heureuse que grâce à moi il ait découvert la gauche".

25 juin 2012..... Jean Vincent Placé, sénateur EELV, lance ses premières piques à l'intention du gouvernement. À propos du remplacement de Nicole Bricq par Delphine Batho au ministère de l'écologie, alors que Mme Bricq avait engagé une lutte avec le pétrolier Shell autour des forages en Guyane, le sénateur souligne que changer au bout d'un mois la titulaire du portefeuille de l'écologie représente un signal négatif et interroge. Le gouvernement est sous observation : si le remaniement ministériel est une reculade face à la pression des industriels, l'avenir le dira très rapidement. Un mois après la formation du gouvernement Ayrault, Jean Vincent Placé répète qu'il reste un soutien loyal et solide du gouvernement et du président de la République. Mais la solidarité d'EELV ne va pas jusqu'à l'aéroport de Notre-Dame des Landes. Placé déclare qu'il est notoire que Europe Ecologie les Verts est d'une opposition absolue à cet aéroport, un investissement inutile, cher et anti-écologique. Une déclaration qui laisse augurer des arbitrages difficiles. Placé reproche aussi à Nicolas Hulot, candidat malheureux à la primaire écologiste, d'avoir signifié son vote pour Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle, alors qu'il s'était engagé à soutenir le candidat EELV qui gagnerait la primaire. Hulot n'a pas eu le souci de tenir la parole donnée. Il s'adresse enfin à Daniel Cohn-Bendit qui critique le fonctionnement du parti écologiste qui serait dans une ornière crépusculaire. Il lui rappelle que «jamais le mouvement écologiste n'a été aussi fort dans ses institutions, tant au gouvernement qu'au Parlement ou dans les collectivités».

27 juin 2012..... Deux ONG, le réseau action climat (RAC-F) de France et la fondation Nicolas Hulot (FNH) pour la nature et l'homme présentent leurs propositions au gouvernement dans le domaine fiscal. Ils critiquent les subventions à la pollution que constituent, selon elles, un grand nombre de niches fiscales et d'aides actuelles. Ils pensent que, depuis des années, et malgré la tenue du Grenelle de l'environnement en 2007, la fiscalité n'a pas été corrigée en fonction de deux éléments majeurs : le changement climatique et la protection de la biodiversité. Les aides et dépenses favorables à l'environnement représenteraient de 21 à 33,5 milliards d'euros par an. Les ONG ont listé les mesures les plus onéreuses et les plus nocives: exonération de taxe intérieure sur l'énergie pour l'aviation civile, taux réduit pour le fioul utilisé comme carburant, remboursement partiel de la taxe intérieure sur l'énergie pour les transporteurs routiers, TVA à taux réduit sur les engrais, défiscalisation partielle des agrocarburants. François Hollande devait s'engager en faveur d'une fiscalité verte, ce qu'il a plusieurs fois déclaré mais jamais réalisé. Les signaux politiques actuels inquiètent les ONG, comme le remplacement de Nicole Bricq par Delphine Batho au ministère de l'environnement. La Commission européenne, de son côté, observe que pour la part de fiscalité verte dans les recettes fiscales, la France occupe l'avant-dernière place dans l'Union européenne, ce qui lui laisse une sérieuse marge pour augmenter ce type de taxe.

12 septembre 2012..... A quelques jours de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre qui réunira auprès du gouvernement français de nombreux partenaires, Nicolas Hulot craint que l'environnement soit une fois de plus sacrifié à la crise économique et sociale. Il appelle François Hollande à donner le cap de la transition écologique et à prendre en compte les propositions concrètes de la société civile. Il dit que cette conférence sera un moment de vérité qui permettra de juger si le gouvernement a une ambition à la hauteur des enjeux écologiques. C'est un moment de vérité pour la gauche. Hulot s'interroge de savoir si le gouvernement est vraiment décidé à faire de la transition énergétique et écologique l'axe prioritaire du développement économique de demain. Est-ce qu'on va faire de l'écologie au prorata des scores électoraux ou va-t-on se décider à mener le combat contre la crise environnementale qui peut aider à résoudre la crise sociale ? Comment les fonds et les prêts des banques publiques d'investissement vont-ils être distribués, de manière économique traditionnelle où à l'aide de critères écologiques (rareté des ressources et climat) ? Le ministre Arnaud Montebourg se trompe en prenant les gaz de schiste pour une aubaine, il aurait pu être le ministre de la réindustrialisation verte. Les associations écologiques et environnementales se heurtent toujours à des lobbys très puissants sur les domaines énergétiques (gaz de schiste et nucléaire). Hulot passe ensuite à une autre remarque : Il pense qu'il serait important de modifier en profondeur l'académie des sciences en France qui se montre pour le moins sceptique et réactionnaire sur les sujets écologiques. Les sciences humaines et sociales, la biodiversité doivent y faire leur entrée pour que cette académie soit une autorité plus en harmonie avec les réalités d'aujourd'hui. Interrogé sur la présence des Verts au gouvernement, il répond qu'ils devraient être plus que deux ou trois et qu'il faudrait que le Premier ministre Ayrault ait vraiment des convictions écologiques.

(suite au numéro 36)



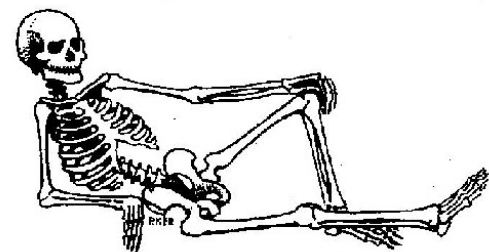
FESSENHEIM

ch5- C'est pour quand ? (suite)

- 30 juillet 2013..... Pour Henri Proglio, le PDG d'EDF, la décision de fermer la centrale de Fessenheim (Alsace) est une décision politique et pas industrielle. Il estime donc très vraisemblable le recours à la loi pour y parvenir. EDF la respectera mais demandera des indemnités. La promesse de François Hollande de fermer fin 2016 la centrale apparaît intenable avec les procédures actuelles. Selon l'ASN, il faut compter un délai difficilement compressible de cinq ans, soit pas avant 2018, pour déclarer un réacteur français administrativement fermé. Deux ans pour que l'opérateur constitue un dossier solide et environ trois ans jusqu'au décret d'arrêt définitif. Cette perspective suscite l'inquiétude des opposants au nucléaire, inquiets de voir la seule promesse concrète de Hollande menacée par une éventuelle défaite de la gauche lors des rendez-vous électoraux de 2017.
- 21 octobre 2013..... Francis Rol-Tanguy, délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim, est nommé directeur de cabinet de Philippe Martin, ministre de l'Ecologie et de l'Energie. Dans ce contexte, Michael Ohier, adjoint de Rol-Tanguy, assure désormais l'intérim de la délégation à la fermeture de la centrale et à la reconversion du site.
- 31 octobre 2013..... Centrale nucléaire de Fessenheim - Alors que le réacteur n°2 de la centrale était en phase de redémarrage suite à son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible, la température du circuit primaire a été, pendant plus d'une heure, inférieure de 2°C à la température minimale autorisée dans cet état du réacteur. Sur les réacteurs à eau pressurisée exploités par EDF, le circuit primaire est un circuit fermé, contenant de l'eau sous pression qui s'échauffe dans la cuve du réacteur au contact des éléments combustibles. Les règles générales d'exploitation définissent les limites autorisées pour la pression et la température du circuit primaire qui doivent être suivies en permanence, notamment pendant les opérations de mise à l'arrêt ou de redémarrage du réacteur. Le 31 octobre, lors des opérations de redémarrage du réacteur n°2, la température du circuit primaire est descendue de 2°C sous le seuil minimal de 120°C fixé par les règles générales d'exploitation dans cet état du réacteur. Les opérateurs ont détecté cet écart et ont engagé les actions permettant la remontée de température du circuit primaire au dessus de ce seuil, notamment en refermant une vanne du circuit de refroidissement. La température du circuit primaire est remontée au-dessus du seuil de 120°C une heure quinze plus tard. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation. Toutefois, en raison d'un non respect d'une prescription permanente des règles générales d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.
- 15 janvier 2014..... Le gouvernement semble résolu à desserrer l'étau réglementaire qui le prive de marge de manœuvre sur le nucléaire et sur la centrale de Fessenheim en particulier. Cela ne réglera pas pour autant le problème des compensations financières pour EDF et cela ne résoudra pas non plus l'impact d'une fermeture sur 2000 emplois. L'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) saisit le ministre de l'Ecologie et de l'Energie de modifications de procédure de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement, afin de garantir l'engagement de démantèlement au plus tôt de façon générique. Ces modifications seront prises en compte et, ainsi remaniées, ces procédures permettront de respecter le calendrier prévu pour l'arrêt définitif de la centrale et son engagement de démantèlement. La loi de programmation sur la transition énergétique, attendue au second trimestre 2014, devrait d'abord autoriser la fermeture d'un réacteur pour des motifs de politique énergétique. Ensuite, elle devra dissocier l'arrêt définitif et le démantèlement, ce qui permettrait de prendre le temps d'organiser sérieusement ce démantèlement, même si ce démantèlement devra être une obligation et s'engager au plus vite. Il faudra aussi faire une étude d'impact.
- 15 janvier 2014..... Jean-Michel Malerba est nommé en conseil des ministres nouveau délégué interministériel à la fermeture de la centrale de Fessenheim sur proposition du ministre de l'Ecologie et de l'Energie.
- 9 mars 2014..... «Monsieur Hollande serez-vous le président de la catastrophe nucléaire ? » peut-on lire sur les pancartes des manifestants (entre 3500 et 9000 selon les estimations) qui sont réunis sur huit ponts enjambant le Rhin, de Strasbourg jusqu'à la frontière suisse en passant par Fessenheim. A l'appel de diverses associations antinucléaires et environnementales françaises et allemandes, les manifestants mènent des actions symboliques, puis observent une minute de silence en mémoire de la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, il y a trois ans. La centrale de Fessenheim devrait fermer fin 2016 d'après François Hollande (ce ne sera pas le cas en vérité).
- 18 mars 2014..... A l'aube, une cinquantaine de militants de 17 nationalités de Greenpeace pénètre dans l'enceinte de la centrale de Fessenheim (Alsace) et une poignée réussit à accéder au toit du réacteur 1 pour y déployer une banderole avec la mention «Stop Risking Europe ! ». Une démonstration de force pour interpeller les chefs d'Etat avant la réunion de Bruxelles sur la politique énergétique. Les militants ont forcé la première clôture d'enceinte au niveau de l'entrée sud du site à l'aide d'un camion avant d'utiliser une échelle comme passerelle pour franchir les autres enceintes. La gendarmerie interpelle alors une bonne trentaine d'intrus tandis qu'une quinzaine de militants arrivent à escalader le réacteur et prennent position sur le dôme pour y déployer la banderole. Trois militants sont blessés au cours de l'évacuation et ce sont 55 militants qui seront mis en garde à vue. Ils seront jugés devant le tribunal correctionnel de Colmar début septembre pour «violation de domicile », «dégradations volontaires en réunion », encourant jusqu'à cinq ans de prison.

(Suite au numéro 36)

l'énergie nucléaire,



vosre confort de demain...

PUBLICITE GRATUITE Le bulletin de la DEV est abonné depuis le début à cette revue alternative.



Pour vous abonner,
 Adresse :
 Revue Silence
 9 rue Dumenge
 69317 LYON Cedex 04
 Tél : 04 78 39 55 33
 ou par internet «revue Silence Lyon »



Mai 1982..... Numéro 0 : Un groupe d'antinucléaires non-violents lyonnais crée la revue Silence. Le titre est choisi d'une part par référence à La Gueule ouverte, hebdomadaire écolo au ton offensif qui s'est arrêté en 1981, et d'autre part en référence à la BD du même nom écrite par Didier Comès

4 octobre 1982.... Numéro 1 : Le numéro 1 sort avec un dossier sur la biomasse. 20 pages réalisées à la machine à écrire, tirées à 700 exemplaires et imprimées par une coopérative locale. La revue est bimensuelle.

1985..... 1er salarié et 1er ordinateur. La revue devient mensuelle.

Janvier 1988..... Numéro 100 : La revue comporte 28 pages quasiment sans photos.

Septembre 1991... Emménagement aux Ateliers dans le local actuel au 9 rue Dumenge, à Lyon 4ème, acheté grâce à une souscription militante et partagé avec d'autres associations écologistes.

Avril 1993..... Premier dossier sur la décroissance dans le n°164, avec la publication de la préface du livre La décroissance de Nicholas Georgescu-Roegen, par Jacques Grinevald.

Mai 1997..... Le premier numéro régional est réalisé en Alsace (n°218) : le début d'un long tour de France des alternatives.

Juillet 2002.... Silence célèbre ses 20 ans. Une fête réunissant 400 personnes est organisée en juillet 2002, donnant naissance à l'association des Ami-es de Silence.

2003..... Objectif décroissance : Après un deuxième numéro consacré à la décroissance (n°280), coédition du livre Objectif décroissance, qui connaît un grand succès.

Février 2007..... 5 salarié-es, 5 000 abonné-es. Les numéros sont tirés à 8 500 exemplaires.

Décembre 2008... Dossier du numéro 363 titré "Le téléphone (insu)portable !" critiquant joyeusement l'expansion de l'usage du téléphone portable.

2010..... Le Manuel de transition : Silence co-édite avec Écosociété la version française du Manuel de transition de Rob Hopkins. Ce livre sert de base à la création de nombreux groupes de transition.

11 mars 2011..... Catastrophe de Fukushima : Silence inaugure une chronologie détaillée de la catastrophe au jour le jour qui sert de référence, dans ses pages et sur son site internet.

Juillet 2012..... Silence fête ses 30 ans et son n°400 à Foix avec les Ami-es de Silence, l'Altertour et le festival de cinéma Résistances, ainsi que le rappeur Duval MC. C'est aussi la coédition du livre L'écologie en 600 dates.

Décembre 2012... La rédaction sans internet : Silence publie un numéro intitulé "Vivre sans internet" (n°407). La rédaction réalise ce numéro intégralement sans utiliser internet, afin de mesurer ses capacités d'autonomie. Une expérience réussie... malgré quelques sueurs froides !

2015..... Nos luttes féministes : En lien avec plusieurs partenaires féministes, Silence pilote la réalisation d'une grande affiche "100 dates qui construisent nos luttes féministes". Elle est plusieurs fois rééditée.

Octobre 2016.... Des migrant-es soutiennent Silence : En partenariat avec les associations Singa et Anciela, la revue accueille chaque mois des demandeu-ses d'asile qui viennent soutenir la revue en aidant au pliage. Une solidarité à double sens !

Février 2018..... Non-violence dans la révolution syrienne : Ce livre coédité par Silence met en lumière une dimension méconnue de la résistance à la dictature, dans cette guerre toujours en cours.

2019..... Des projets toujours plus fous ! Pour que la revue Silence puisse continuer, il faut la soutenir ! Merci à vous !